

Les fascicules des **BIC**

LE NÉOLIBÉRALISME ET LE COMMERCE



BRIGADES D'INFORMATION CITOYENNE

LE NÉOLIBÉRALISME ET LE COMMERCE

A L'ORIGINE : LE GATT

Pour commencer, il y a eu le GATT. C'était en 1948, aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale. On cherchait alors à créer une grande organisation internationale qui régirait le commerce tout en se préoccupant de la condition des travailleuses et des travailleurs. Il en est résulté cet accord, le GATT (*General Agreements on Tariffs and Trade*¹) aux objectifs nettement plus modestes : réduire peu à peu les droits de douanes sur les produits manufacturés. Automobiles, téléviseurs, jouets pouvaient ainsi traverser plus facilement les frontières grâce à des tarifs douaniers qui se voyaient considérablement abaissés.

Avec l'implantation du néolibéralisme, au début des années quatre-vingt, il devenait évident que cet accord ne suffisait plus et qu'il fallait prévoir des ententes beaucoup plus larges recouvrant tous les secteurs du commerce — et même des secteurs qui ne concernent pas vraiment le commerce, par exemple les brevets sur le vivant.

Pour ouvrir les frontières au commerce international, on a misé sur deux stratégies :

- développer **des accords de libre-échange** entre pays d'une même région ;
- fonder **une grande organisation internationale** qui s'occupera de toutes les questions concernant le commerce. Cette organisation prendra le nom d'Organisation mondiale du commerce (OMC).

¹ Accord général sur le commerce et les droits de douane.

Pour prendre bien soin de nous : l'ALENA et l'OMC

Ces projets ont aujourd'hui abouti :

- en 1989, le Canada et les États-Unis signaient un premier accord de libre-échange, l'ALE. En 1994, le Mexique se joint, à ces deux pays et l'accord prendra le nom d'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). De nombreux autres accords de libre-échange ont été signés ou sont en voie d'être signés partout dans le monde ;
- l'OMC est créée en 1994 et 146 pays en sont membres aujourd'hui.

Nos gouvernements défendent avec ardeur les projets qui permettent de libéraliser le commerce international. **La libéralisation, nous disent-ils, permettra de créer de nouveaux emplois, de générer plus de richesse, de donner à nos entreprises la possibilité de conquérir le monde, d'apporter à tous bonheur et prospérité.**

Peut-être pouvions-nous les croire au début quand, par exemple, le gouvernement de Brian Mulroney nous vantait les mérites de l'ALE. Aujourd'hui, après dix ans de libre-échange, à la suite de crises, entre autres, en Asie, en Russie, en Argentine, subies par des peuples dont les gouvernements ont suivi des politiques prônées par l'OMC, nous savons qu'il n'en est rien.

Non seulement les accords de libre-échange et les politiques de l'OMC n'apportent pas la prospérité, mais ils ont pour effet, selon le cas :

- d'affaiblir ou de détruire les services publics ;
- de ruiner les petits agriculteurs ;
- de remettre en question les acquis sociaux ;
- de bafouer le droit international le mieux établi ;
- de désavantager encore plus les pays déjà désavantagés ;
- d'homogénéiser la culture ;
- de dévaster l'environnement ;
- de faire baisser les salaires réels et les normes du travail ;
- de réduire radicalement la capacité des gouvernements à protéger leurs citoyennes et citoyens et à assurer le respect de leurs droits².

² Remettre l'OMC à sa place, Susan George, Éditions Mille et Une Nuits, ATTAC, 2001.

Et la démocratie dans tout ça ?

Avez-vous entendu des politiciens prendre le temps de vous expliquer les grands accords commerciaux internationaux ? En campagne électorale, avez-vous entendu des journalistes interroger nos élus sur les conséquences du libre-échange ou sur des décisions de l'OMC ? Probablement pas : nos représentants n'aiment pas s'étendre sur ces sujets. Pourtant, **rien ne risque d'affecter davantage nos vies et nos projets de société que ces grands accords qui sont négociés bien loin de nous, les portes fermées.**

Sur le plan de la démocratie, le fonctionnement de l'OMC est particulièrement problématique.

- Cette organisation se veut la plus puissante du monde : elle est la seule organisation internationale qui a la capacité de faire des règles, de les appliquer et de sanctionner les pays qui ne les respectent pas. Elle est indépendante de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui n'a pas une telle autorité. Elle donne une position privilégiée aux ministres du commerce extérieur, très souvent en lien étroit avec les patrons. Cette organisation peu légitime a donc des pouvoirs disproportionnés.
- L'OMC prétend accorder une voix à tous les pays membres. Pourtant, les décisions doivent se prendre à l'unanimité. Vous vous imaginez à quel point il doit être difficile d'obtenir l'unanimité à 146 pays membres ! En fait, l'OMC est dominée par quatre grands joueurs, c'est-à-dire les États-Unis, l'Europe, le Japon et le Canada. Lors de la dernière grande rencontre internationale de l'OMC à Cancún (ces rencontres sont appelées « ministérielles »), 21 pays du Sud ont osé s'opposer à la volonté de l'Europe et des États-Unis, ce qui a paralysé l'organisation.
- L'OMC a un tribunal (Organe de règlement des différends, ORD) qui fonctionne de façon parfaitement occulte. Normalement, en démocratie, on peut assister à des procès, en suivre les résultats dans les médias et observer le déroulement de la justice. Pas à l'OMC.

Il ne faut pas s'attendre à plus d'ouverture dans le fonctionnement de l'ALENA. Cet accord a mis en place un tribunal tout aussi occulte que celui de l'OMC. De plus, l'ALENA est difficilement cernable puisqu'elle est en constante transformation : plus de 30 groupes de travail, comités et autres cherchent impunément à en « faciliter » l'application et l'administration à l'encontre souvent des objections formulées par des États. De cela, on ne nous parle pas.

Au menu de l'OMC

L'OMC a un champ d'action très large. Cette organisation gère une série d'accords qui concernent le commerce selon l'acception la plus large du terme. Voici quelques-uns de ces accords :

- **L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)** qui perdure depuis sa création.
- **L'Accord sur l'agriculture (ASA) est le plus controversé.** Il a confronté les pays du Nord, particulièrement l'Europe, les États-Unis et le Japon à leurs propres contradictions. D'une part, ces pays demandent à leurs partenaires du Sud d'ouvrir leurs frontières et de libéraliser leur économie. D'autre part, ils subventionnent grassement leur agriculture et établissent des tarifs douaniers élevés. « **Faites ce que je dis, pas ce que je fais** », laissent-ils entendre. Conséquences : grâce aux subventions, le maïs ou le coton américain se vend moins cher que ces mêmes produits en provenance du Mexique ou d'Afrique, malgré des salaires beaucoup plus bas en ces régions. Dans plusieurs pays du Sud, de nombreux paysans et producteurs agricoles ont été ruinés à cause de ces injustices. Ce qui a fait qu'un regroupement de 21 pays du Sud s'est rebellé à la dernière rencontre de l'OMC à Cancun (voir plus haut).
- **L'Accord sur les aspects de droits de propriété intellectuelle lié au commerce (ADPIC)** vise à établir des règles mondiales concernant les brevets, les droits d'auteur et les marques de commerce. Encore un autre accord très controversé. L'ADPIC permet à des compagnies multinationales de breveter des espèces animales et végétales ainsi que des graines. C'est aussi en vertu de cet accord que les grandes compagnies pharmaceutiques ont interdit l'exportation de médicaments génériques dans des pays victimes de maladies telles que le sida, la malaria ou la tuberculose, ce qui a provoqué la mort ou la souffrance d'un nombre incalculable de victimes. Aujourd'hui, cette interdiction a été partiellement levée.
- **L'Accord sur les marchés publics (AMP)** : les marchés publics concernent ce que l'on appelle plus couramment les « appels d'offres ». Selon cet accord, une entreprise publique doit ouvrir ses soumissions aux entrepreneurs de tous les pays qui l'ont signé, lorsque ces soumissions dépassent un certain montant. Tous les entrepreneurs doivent être traités de façon égale, quel que soit leur lieu d'origine. **Ainsi, on pourrait éventuellement voir les centres hospitaliers ou de santé de Shawinigan forcés d'acheter leur pain dans l'État de New York, provoquant ainsi, peut-être, la fermeture d'une boulangerie de Trois-Rivières, sans mentionner les coûts environnementaux dus au transport.** Tous les membres de l'OMC n'ont pas signé cet accord ; il s'agit en général des pays les plus aisés, dont le Canada.
- **L'Accord général sur le commerce des services (AGCS)** vise à faire de tous les services des objets de commerce. Il risque d'avoir de telles incidences sur nos vies qu'il faut s'y arrêter plus longuement.

L'AGCS : un accord tentaculaire

Dans notre pays, le secteur des services a une importance primordiale. Plus de 60 % des Canadiens occupent des emplois reliés à ce secteur. Et cette proportion est toujours croissante. Un nombre très important de ces emplois se retrouvent dans les services publics : santé, éducation, culture, fonction publique. Il s'avère que ces secteurs peuvent rapporter de l'argent, beaucoup d'argent à l'entreprise privée qui les convoite ouvertement. Les pressions sont donc très fortes pour que les services publics soient privatisés, au nom de l'efficacité et de supposées économies substantielles. L'AGCS devient ainsi un outil très efficace pour privatiser progressivement nos services publics.

Pourtant, le plus souvent, les services publics s'avèrent plus rentables et plus efficaces pour les citoyennes et les citoyens. Comme ils ne visent pas essentiellement à rapporter des profits, ils coûtent en général moins cher et remplissent un mandat plus large : en assurer l'accès et la qualité à tout citoyen dans tout le pays. Les services publics sont administrés avec transparence, ce qui n'est pas le cas des compagnies privées que rien ne force à ouvrir leurs comptes. **Plusieurs privatisations de services publics se sont avérées désastreuses : l'eau en Bolivie ou aux Philippines, le chemin de fer en Grande-Bretagne et en Argentine, l'électricité en Californie.**

L'AGCS est un accord sur lequel on n'a jamais attiré notre attention. Il est pourtant très important de le connaître. Voici quelques aspects majeurs de son mode de fonctionnement :

- L'AGCS vise à libéraliser tous les services, entre autres les services publics exercés sur une base commerciale ou en concurrence avec le privé. En effet, la définition de « services » est telle qu'elle ne permet pas beaucoup d'exceptions : la justice et l'armée sont des exemples de services qui ne sont pas soumis aux règles du commerce international. Au menu de la libéralisation pour le commerce, tout le reste donc : la santé, l'éducation, la culture, le tourisme, la distribution de l'eau, de l'électricité, etc.
- L'AGCS prévoit une libéralisation progressive des services. Pour y arriver, on procède par séries de négociations. Lors de chacune de ces séries, chaque pays soumet des secteurs à la libéralisation et demande à d'autres pays d'ouvrir des secteurs. Lorsque ces offres et demandes sont adressées, on entreprend des négociations et on arrive à des ententes. Les négociations terminées, on boucle le tout et on recommence pour libéraliser de nouveaux secteurs et services.
- On ne prévoit aucune fin à ces séries de négociations. Elles ne pourront s'arrêter, en principe, que lorsque tous les services rentables seront privatisés. Il sera très difficile, voire impossible, aux pays de revenir sur leurs décisions. Les dispositions prévues pour les pays qui choisissent de revenir sur une privatisation sont tellement

rigoureuses et les conséquences coûteuses, que très peu — sinon aucun — des pays membres pourront se permettre d'agir ainsi.

- Dans le cadre de l'AGCS, les pays doivent transmettre leurs législations à l'OMC qui en fait l'évaluation. Toutes les lois jugées plus contraignantes que nécessaire sont susceptibles d'être modifiées.
- Un principe de l'AGCS appelé « traitement national » — que l'on retrouve aussi dans l'ALENA — ne permet plus aux gouvernements de favoriser les entreprises nationales ou régionales et de leur accorder des subventions.

L'AGCS est une atteinte frontale à la démocratie. Cet accord enlève aux gouvernements le droit de légiférer librement. Il cadenas les décisions prises dans son cadre et empêche de nouveaux gouvernements élus de revenir sur les décisions du précédent. Il atteint le droit démocratique des électeurs de pouvoir changer des mesures adoptées par des gouvernements en votant pour une nouvelle équipe.

Il faut donc retenir ce sigle : AGCS. Et être attentif à ce que l'on dit à son sujet !

Pendant ce temps-là, l'ALENA court toujours...

Depuis dix ans, nous vivons avec l'ALENA, qui n'a pas été souvent remis en question par nos politiciens. Pourtant, regardons attentivement quels en sont les résultats :

- Si l'ALENA a enrichi les gens des classes très aisées, il n'en est rien pour la très forte majorité de la population. Cet accord a surtout créé de plus grands écarts entre les gens très riches et les gens très pauvres, ce qui est la preuve qu'il ne permet pas de redistribuer l'argent équitablement. Voici quelques statistiques révélatrices : le Québec a perdu 85 000 emplois entre 1993 et 1997 ; le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté de 198 000 en six ans ; le taux de syndicalisation a baissé de 8,2 % de 1991 à 1997.
- Plusieurs compagnies ont quitté le Canada et les États-Unis pour déménager au Mexique. Les Mexicains n'ont malheureusement pas vraiment profité de ce transfert. La majorité des emplois se sont retrouvés dans des *maquiladoras*, c'est-à-dire des zones franches, où les ouvriers, très majoritairement des ouvrières, travaillent dans des conditions aliénantes pour des salaires de misère (en moyenne, 1 \$/l'heure en 1999). Les travailleuses et les travailleurs de tous les pays perdent dans ce système.
- Le chapitre 11 de l'ALENA permet à des compagnies étrangères de poursuivre les gouvernements pour pertes de profits anticipés. **Une simple compagnie** — et une compagnie étrangère seulement ! — **peut ainsi attaquer un gouvernement, lui demander de verser des montants considérables et le forcer à modifier une loi si cette loi l'empêche de réaliser des profits.** L'exemple le plus souvent cité est celui de la compagnie Ethyl Corporation qui produit et vend un additif pour l'essence qui fut interdit par le gouvernement canadien. Soumis à une poursuite en justice intentée par cette compagnie, notre gouvernement a dû retirer l'interdiction, rembourser à la compagnie la somme de 13 millions de dollars américains et faire des excuses publiques !

La résistance se développe et remporte des victoires

Depuis plusieurs années, la société civile et ses grandes institutions subissent une attaque sans pareille de la part des grandes corporations et des politiciens à leur service, et ce, notamment par les grands accords commerciaux internationaux. Pour y parvenir, les moyens sont souvent les mêmes :

- infiltrer et influencer les gouvernements par un lobbying intensif ;
- entreprendre un chantage économique persistant : « Si vous n'appliquez pas des mesures qui nous sont favorables, disent-elles, nous quittons le pays. » ;
- concevoir des accords très complexes et exagérément volumineux, dans un langage juridique hyperspécialisé, de façon à ce que seuls les initiés puissent les comprendre ;
- agir dans le secret, loin des projecteurs, éviter les débats publics au sujet de leurs grandes réformes.

Pourtant, les gens n'acceptent pas toujours de perdre des acquis qui rendent leur vie meilleure. Ils ne se résignent pas toujours à sacrifier leurs intérêts pour le profit de quelques bien nantis déjà outrageusement favorisés. Depuis quelques années, plusieurs associations, organisations non gouvernementales (ONG) et regroupements de citoyennes et de citoyens ont décidé de s'affirmer, de faire valoir leurs droits, de refuser de croire en ces réformes qu'on leur impose. Par la solidarité, par des combats actifs qui ont dépassé les frontières nationales, plusieurs batailles majeures ont été gagnées. Voici quelques grands faits de la résistance :

- La lutte contre l'AMI

Pendant les années 90, une organisation de pays riches appelée OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) cherchait à imposer un accord particulièrement inquiétant, l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement). Cet accord était ni plus ni moins que le chapitre 11 de l'ALENA, mais à l'échelle mondiale. Selon cet accord, les grandes compagnies pouvaient poursuivre les gouvernements qui entravaient leur liberté de commercer.

Une organisation canadienne, le Conseil des canadiens, a reçu une copie de l'accord qu'elle s'est empressée de diffuser sur Internet. La consternation des associations a été grande : comment pouvait-on oser concevoir un pareil accord ? Partout où elles le pouvaient, des associations ont alerté l'opinion publique. Si bien qu'en 1998, le premier ministre français Lionel Jospin, craignant que le mécontentement de plus en plus général affecte sa popularité lors d'une élection à venir, annonce le retrait de la France de l'accord. Ce qui a torpillé l'AMI.

- **La révolte de Seattle**

Fin novembre 1999, grande rencontre de l'OMC à Seattle. Le programme est particulièrement chargé : on annonce une série de projets visant la libéralisation à tous crins allant, d'un nouvel accord sur l'investissement à un accord sur les produits de la forêt, permettant l'abattage des grandes forêts du monde. Bref un véritable rouleau compresseur. Tout devait bien se passer. Après tout, tant l'OMC que les accords de libre-échange n'avaient pas été confrontés à une grande résistance.

Pourtant, des citoyens venus du monde entier parviennent à encercler le Centre de convention où doit se dérouler la rencontre et retardent considérablement la réunion. Le monde entier découvre avec étonnement que des individus sont prêts à subir les gaz lacrymogènes, la répression policière, les menaces multiples pour alerter la population et défendre leurs idées. Au Centre de convention, les pays en développement se rebellent à leur tour. Ils constatent qu'ils seront les victimes des projets annoncés et refusent de les entériner. La grande marche de la libéralisation est stoppée une fois de plus.

- **La naissance des forums sociaux mondiaux**

À tous les ans, les grands du milieu des affaires et de la politique se rencontrent pour un Forum économique mondial à Davos, en Suisse, bien loin de tous, dans un lieu de villégiature archi-luxe en montagne, afin de signer des contrats juteux et de s'entendre sur l'ordre du jour néolibéral. En 2000, les résistants au néolibéralisme ont décidé de créer leur propre forum, une rencontre démocratique, ouverte à tous, se déroulant près des gens, dans la cité, là où se situe la majorité des êtres humains, dans les pays du Sud. Les trois premiers forums ont eu lieu à Porto Alegre, au Brésil, et le dernier à Mumbai (Bombay), en Inde.

Ces forums se sont rapidement révélés des succès majeurs. Des gens de tous les pays et de tous les continents y viennent en grand nombre, les propositions qui visent à concevoir un monde meilleur et plus juste abondent, des réseaux sont créés, des idées audacieuses et imaginatives se développent. On y prône, entre autres, le commerce équitable, une économie sociale, le respect des droits des travailleuses et des travailleurs et de l'environnement, en somme, la préséance des droits humains sur les droits économiques...

Partout dans le monde s'organisent désormais des forums sociaux locaux ou régionaux qui reprennent ces idées et les transmettent aux populations.

- **La rencontre de l'OMC à Cancun**

La rencontre ministérielle de l'OMC qui a suivi celle de Seattle a eu lieu au lendemain du 11 septembre 2001, au Qatar, petite dictature tranquille et inacces-

sible, bien loin de l'agitation des sociétés démocratiques. On a donc profité de ce lieu désertique et paisible et des temps troublés pour remettre à jour des mesures radicales de libéralisation.

Deux ans plus tard, à Cancun au Mexique, l'unité de façade de l'OMC a littéralement éclaté. Les pays du Sud se sont unis, ont refusé de se laisser dominer par les puissances, notamment sur le plan de l'agriculture (voir plus haut). Depuis ce temps, la méfiance envers les politiques de l'OMC est plus grande que jamais. Et pendant qu'on se méfie, les projets dévastateurs de l'OMC sont paralysés.

- **La ZLEA dégonflée**

En 2001, les dirigeants de tous les pays d'Amérique (à l'exception de Cuba) s'étaient réunis au Québec afin d'annoncer avec orgueil l'établissement de la plus grande zone de libre-échange au monde : la ZLÉA (la Zone de libre-échange des Amériques). Alors qu'on avait exclu de la rencontre les représentants de la société civile — mais pas ceux des grandes corporations — alors que l'on réprimait de virulentes manifestations à coup de gaz lacrymogène et de balles de caoutchouc, on établissait la base d'un accord qui allait encore plus loin que l'ALENA dans la volonté de tout libéraliser.

Aujourd'hui, cet accord semble bel et bien mort. La résistance de pays sud-américains, grandes victimes de la libéralisation, a probablement mis fin à ce projet insensé. Nous pouvons donc respirer un peu. **Mais il ne faut pas fermer l'œil : on tente désormais de remplacer cette grande zone de libre-échange**, regroupant 24 pays, **par de nombreux accords conclus entre deux pays que l'on appelle accords bilatéraux.**

Mais sans l'OMC et sans l'ALENA, ce serait le chaos ?

Devant les échecs répétés de l'OMC et celui de la ZLEA, plusieurs s'interrogent. « Mais sans organisation internationale pour régler le commerce, ce sera l'anarchie, la catastrophe ! » s'inquiètent certains commentateurs, relayés par les gens d'affaires et leurs porte-voix, les grands médias.

Non. Ce ne sera pas le chaos. Pendant des milliers d'années, les êtres humains ont fait du commerce sans qu'une organisation comme l'OMC ne vienne imposer ses volontés. L'OMC considère qu'il n'y a qu'une seule façon de commercer, même si cette façon brime des milliards d'individus. L'OMC s'est placée au-delà de certaines organisations qui accomplissaient un travail plus respectueux de la démocratie et des droits de la personne, comme l'Organisation mondiale du travail et l'Organisation mondiale de la santé.

Plusieurs pensent que mieux vaut aucun accord qu'un mauvais accord. Mais il faut surtout profiter de ces victoires — partielles, il faut le dire, et éphémères si l'on ne poursuit pas le travail — pour proposer de nouvelles solutions.

Quelques pistes de solution

En ce qui concerne le commerce international, les solutions pour permettre plus de justice et une meilleure répartition de la richesse ne manquent pas. Il en existe des centaines. En voici quelques-unes, toutes simples et immédiatement applicables... si la mobilisation s'en mêle.

- D'abord et avant tout, il faut **accorder la priorité aux droits de la personne** et non à ceux du commerce. Cette préoccupation changerait entièrement les données : les lois, les accords internationaux, les ententes entre les pays, tout cela serait littéralement métamorphosé. Et, sans aucun doute, tous s'en porteraient beaucoup mieux.
- Il faut **développer un commerce équitable** qui assure aux travailleuses et aux travailleurs des conditions décentes et un salaire raisonnable.
- Il faut **rendre illégales les zones franches**, ces zones libérées des législations nationales et qui permettent l'exploitation éhontée des travailleuses et des travailleurs.
- Il faut **encourager la production locale** et non plus favoriser les grands déplacements de marchandises qui gaspillent des quantités énormes d'énergie.
- Il faut **taxer le marché des changes et les mouvements de capitaux** de manière à stabiliser les économies et générer d'importants revenus consacrés au développement (voir le fascicule Néolibéralisme et répartitions des richesses).
- Il faut **réglementer le commerce** afin d'assurer une protection maximale de l'environnement. Il faut encourager le développement durable et l'utilisation d'énergies renouvelables, tout faire pour éviter le gaspillage et les dépenses folles d'énergie.

Que faire aujourd'hui ?

Malgré l'opposition qui s'organise et se diversifie, le projet de libéralisation généralisée du commerce a les reins solides. Dès que l'on parvient à stopper l'une de ses avancées, il renaît ailleurs, trouve de nouvelles incarnations.

Des revenus gigantesques sont en jeu pour les grandes entreprises multinationales. Leur appétit est insatiable. Elles désirent toujours obtenir encore plus d'argent. L'immense majorité des citoyennes et des citoyens cherche quant à elle à préserver un environnement sain, des conditions de travail décentes, une juste répartition des revenus et des services assurés à l'ensemble de la population. Ces intérêts sont diamétralement opposés, ils ne peuvent pas se concilier. Il ne faut pas se gêner pour revendiquer haut et fort le bien de la majorité.

Pour cela **nous avons besoin de la contribution de tous**. Les grandes compagnies ont d'immenses fortunes à leur service. **La population a à son avantage la force du nombre**. Pour que cette force soit effective, **il faut que les citoyennes et les citoyens soient éveillés et prêts à défendre leurs intérêts**.

Que pouvons-nous faire pour éviter la marchandisation du monde ? Rien de spectaculaire, mais de petites actions qui, combinées, peuvent faire toute la différence. Voici quelques suggestions :

- **Se tenir informés**. Il est difficile de berner une population qui sait. Il faut donc lire, le plus possible, assister à des conférences, discuter avec des amis, ne plus se contenter du téléjournal, varier ses sources d'information.
- **Soutenir des associations qui luttent pour une justice globale**. Plus ces associations ont de membres, plus elles sont écoutées. Ces associations sont très nombreuses. En voici quelques-unes parmi tant d'autres : Alternatives, ATTAC, Équiterre, Greenpeace, Amnistie internationale, la Ligue des droits et libertés, D'abord solidaires, Oxfam, Suco, l'Union paysanne, Eau Secours.
- **Interpeller les gens de la classe politique**. Leur écrire des lettres. Poser des questions. Aller voter. Manifester notre désaccord.
- **Consommer de façon responsable**. Éviter d'acheter de compagnies qui exploitent, gaspillent et polluent. Encourager le commerce équitable. Favoriser la production locale.
- **Signer des pétitions, aller manifester, soulever des débats**. Encourager les campagnes qui s'organisent contre l'AGCS, l'ALENA, l'OMC et les autres grands accords commerciaux internationaux et contre les multinationales délinquantes.

Pour en savoir plus...

Les livres et les sites Internet qui dénoncent la libéralisation à tous crins et les accords commerciaux internationaux sont désormais très nombreux. La plupart d'entre eux sont excellents et bien documentés. En voici quelques-uns :

Imprimés :

- *Remettre l'OMC à sa place* (Susan George, Mille et Une Nuits, ATTAC)
- *L'OMC, le pouvoir invisible* (Agnès Bertrand, Laurence Kalafatides, chez Fayard)
- Brochure *Tisser les liens : un guide du citoyen pour l'OMC et la ZLÉA*, un rapport de Maude Barlow et Tony Clarke du Conseil des Canadiens. Disponible en PDF à : www.canadians.org

Sites Web :

- ATTAC-Québec
www.quebec.attac.org
- ATTAC-France
www.france.attac.org
- Conseil des Canadiens
www.canadians.org
- Corporate Watch
www.corpwatch.org
- Observatoire des Amériques
www.ameriques.uqam.ca
- Observatoire des Transnationales
www.transnationale.org
- URFIG
www.urfig.org/francais.htm

